



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

## LETTRE OUVERTE

Le 20 octobre 2023.

**Objet : Réponse ACMT 2023 / disparition de 391€.**

Chers collègues,

J'ai l'honneur, par la présente, de vous rendre compte de la réponse (incomplète) du Directeur Interrégional de Paris concernant le courrier qui lui a été adressé le 13 octobre 2023.

Concernant la non validation des souris ergonomiques, le DISPP nous précise que « *la somme de 391€ évoquée correspondait au projet d'achats de 20 souris ergonomique filaire* » (sic) et que « *ce projet n'[avait] pas été validé par le CSAI car il n'y avait pas de devis fourni joint à la demande.* »

De surcroît, quid du stock de capsules de café reçu en cadeau lors de l'achat des machines *Dolce Gusto* ? Elles font partie des ACMT et doivent être distribuées au personnel dans son ensemble, et non pas seulement à certains d'entre eux.

**Le SPS de l'EPSNF reste stupéfait devant l'erreur de notre Direction.**

L'argent semble perdu pour les surveillants de l'EPSNF, mais peut-être ne l'est-il pas pour tout le monde ? .... La transparence n'est pas totale...

Stéphane WULLEMAN  
Secrétaire Local du SPS

Copies à :  
Personnel de l'EPSNF  
Syndicat National SPS

**SPS 100% Surveillant**

**FGAF**  
Fédération Générale Autonome des fonctionnaires